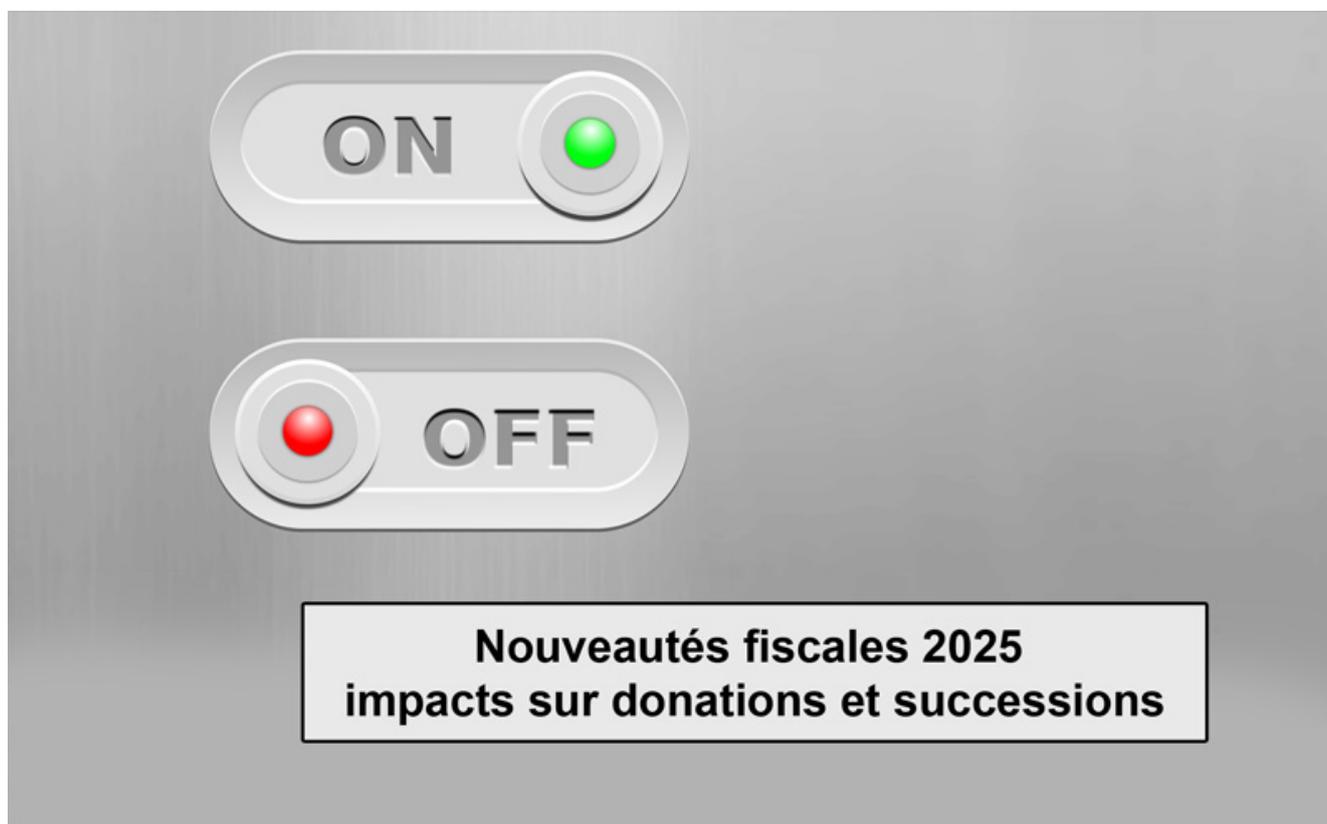


Les nouveautés fiscales de 2025 : impacts sur les donations et successions



Le droit fiscal des successions et des donations constitue un pilier essentiel de la politique patrimoniale française, oscillant perpétuellement entre équité sociale, rentabilité économique et adaptation aux mutations familiales.

Pour la résolution de vos problèmes relatifs de succession, nos avocats sont disposés à vous aider.

Téléphonez-nous au : 01 43 37 75 63 ou remplissez le **formulaire** en cliquant sur le lien

En 2025, une série de réformes fiscales vient bouleverser les stratégies de transmission, suscitant autant d'espoirs que de questionnements. (1) Ces nouveautés, inscrites dans la loi de finances 2025, répondent à un double impératif : corriger les

déséquilibres hérités de la crise inflationniste post-pandémique et encourager des comportements vertueux, tels que la rénovation énergétique ou la protection des proches vulnérables.

Dans un contexte où les coûts des obsèques ont bondi de 20 % en cinq ans et où les inégalités intergénérationnelles s'accroissent, le législateur a choisi d'ajuster les plafonds de déduction (frais funéraires, ASPA) tout en instaurant des exonérations ciblées pour les dons familiaux. Ces mesures, bien que techniques, reflètent une volonté de moderniser un système fiscal souvent perçu comme archaïque, tout en répondant aux urgences écologiques et sociales. Cependant, derrière ces avancées apparentes se cachent des pièges subtils : conditions strictes d'éligibilité, risques de récupération fiscale en cas de décès prématuré du donateur, ou encore inadaptation persistante des plafonds face à l'inflation réelle.

L'enjeu pour les ménages et les professionnels est donc double : saisir les opportunités d'optimisation offertes par ces réformes tout en anticiper les risques contentieux. Cet article propose une analyse approfondie des nouveautés fiscales de 2025, en décryptant leurs mécanismes, leurs impacts concrets sur les stratégies successorales et les écueils à éviter.

Des comparaisons avec les outils alternatifs (assurance-vie, démembrement) aux retours d'expérience des notaires, il s'agira de fournir aux lecteurs une grille de lecture pratique pour naviguer dans ce paysage fiscal en mutation.

I. Les nouveautés fiscales de 2025

: entre corrections inflationnistes et incitations ciblées

A. L'adaptation des plafonds déductibles : un rattrapage partiel face à l'inflation

1. Frais funéraires : une révision nécessaire, mais insuffisante

La hausse du plafond de déduction des frais funéraires à 5 910 € (contre 5 000 € auparavant) constitue une réponse tardive à l'explosion des coûts du secteur. Entre 2020 et 2025, le prix moyen des obsèques en France est passé de 3 800 € à 6 200 €, selon la Fédération française des pompes funèbres. (2) Cette augmentation s'explique par :

- La tarification des services annexes (transport du corps, mise en bière écologique, cérémonies personnalisées), qui représentent désormais 40 % du coût total.
- La pénurie de concessions dans les grandes villes, entraînant une hausse de 15 % des frais de crémation. Pourtant, le nouveau plafond reste en deçà des réalités. Par exemple, à Paris, le coût moyen d'une inhumation atteint 7 500 €, laissant à la charge des héritiers un solde non déductible de 1 590 €.

Ce décalage pose des problèmes d'équité : les familles modestes doivent souvent renoncer à des obsèques conformes à leurs souhaits, tandis que les ménages aisés recourent à des assurances obsèques sur mesure, dont les primes ne sont pas fiscalisées.

Seuil de récupération de l'ASPA : une

2.

protection renforcée, mais sous conditions

Le relèvement du seuil de récupération de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASPA) à 107 616,60 € (et 150 000 € dans les DOM) vise à protéger les petits héritiers contre la double peine : assumer des dettes sociales tout en perdant un patrimoine familial.

- Cas pratique : Une succession de 120 000 € avec dette ASPA de 50 000 €. Avant 2025, le seuil à 100 000 € obligeait les héritiers à rembourser intégralement la dette. Désormais, seuls 12 383,40 € (120 000 € – 107 616,60 €) sont soumis à récupération, réduisant la charge à 5 000 € environ (40 % du surplus).

Cependant, cette réforme exclut les successions complexes :

- Les biens indivis (ex. : ferme familiale) doivent être vendus pour honorer la dette, même si les héritiers souhaitent les conserver.
- Les successions internationales restent soumises à des règles floues, notamment lorsque le défunt avait des comptes à l'étranger.

B. Les exonérations temporaires : un levier pour des transmissions responsables

1. Dons familiaux exonérés : entre opportunité et contraintes

La mesure phare de 2025 permet d'exonérer jusqu'à 100 000 € par donateur pour des dons destinés à la résidence principale ou aux travaux énergétiques. (3) Ce dispositif, valable jusqu'en 2027, repose sur trois piliers :

- Condition d'urgence : Les fonds doivent être utilisés sous 6 mois, avec justification par devis ou factures. Exemple : Un père donne 80 000 € à sa fille pour installer des panneaux solaires. Si les travaux ne débutent pas dans le délai, le don est réintégré dans l'assiette fiscale, majoré de 10 % de pénalités.
- Verrou anti-spéculation : Le bien financé (ex. : logement) doit être conservé 5 ans. En cas de revente anticipée, l'exonération est annulée rétroactivement.
- Plafond cumulatif : Un couple peut transmettre 200 000 € à un enfant, mais cette somme se déduit de l'abattement successoral classique (100 000 €/15 ans).

Limites critiques :

- Les travaux éligibles sont restrictifs (isolation, chauffage basse consommation), excluant les rénovations esthétiques.
- Les ménages ruraux sont désavantagés : 23 % des Français n'ont pas accès à des artisans certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) dans leur commune.

2. Le volet écologique : un alignement avec les politiques publiques

Cette exonération s'inscrit dans la stratégie France Nation Verte, visant à rénover 700 000 logements/an.

Elle complète :

- MaPrimeRénov' : Cumulable avec le don familial pour couvrir jusqu'à 90 % des coûts (ex. : isolation à 1 €).
- Les prêts à taux zéro : Sous réserve que le don serve d'apport initial.

Controverse : Le dispositif profite surtout aux classes supérieures. Selon l'INSEE, 68 % des donations supérieures à 50 000 € proviennent de ménages dont le revenu dépasse

5 000 €/mois.

II. Impacts pratiques : opportunités, risques et stratégies d'anticipation

A. Optimisation fiscale : comment tirer profit des nouvelles règles ?

1. Stratégies pour les donations

- Le cumul donation-partage + exonération temporaire : Des grands-parents peut donner 100 000 € (exonérés) à un petit-enfant pour sa résidence principale, tout en réalisant une donation-partage de 31 865 € (abattement standard). Cela permet de transmettre 131 865 € sans droits, contre 31 865 € auparavant.
- Comparaison avec l'assurance-vie : Pour un donateur de 70 ans, l'assurance-vie reste avantageuse (abattement de 152 500 € après 8 ans).

Mais l'exonération temporaire est plus adaptée aux montants élevés et aux projets immédiats.

2. Gestion du risque fiscal

- La clause de réserve en cas de décès prématuré : Si le donateur décède dans les 2 ans suivant la donation, celle-ci est réintégrée dans la succession.

Pour contourner ce risque, les notaires recommandent :

- Une donation en duo (chaque parent donne 100 000 €, réduisant l'impact en cas de décès d'un seul).

- La souscription d'une assurance décès couvrant les droits de succession potentiels.

B. Les écueils à éviter : contentieux et limites des réformes

1. Récupération fiscale et contrôles renforcés –

Les dons déguisés : L'administration fiscale traque les donations présentées comme des « prêts » ou des « cadeaux occasionnels ». Exemple : Un transfert de 50 000 € justifié comme « aide aux études » sera requalifié en donation taxable si l'enfant est majeur et indépendant.

- Obligation de déclaration : Depuis 2025, les notaires doivent déclarer électroniquement toutes les donations dans les 72 heures, via la plateforme Donation@DGFIP. Les omissions entraînent des amendes de 1 500 € par document manquant.

2. Inadaptation structurelle

L'inflation non compensée : Alors que les frais funéraires augmentent de 4 %/an, le plafond de 5 910 € ne sera pas révisé avant 2028.

Les familles devront puiser dans l'héritage pour combler l'écart, réduisant d'autant la part des autres héritiers.

- L'absence d'harmonisation européenne : Un héritier résidant en Belgique (où les frais funéraires sont intégralement déductibles) devra choisir entre le droit français et belge, créant des conflits juridiques.

Les nouveautés fiscales de 2025 marquent une avancée notable dans la modernisation du droit des successions, mais leur complexité et leurs lacunes exigent une vigilance accrue. Pour

les particuliers, l'enjeu est de concilier optimisation fiscale et sécurité juridique, en s'appuyant sur des conseils spécialisés.

Pour les professionnels, il s'agit d'anticiper les contentieux liés aux délais stricts et aux contrôles renforcés. Ces réformes, bien que perfectibles, dessinent une fiscalité plus dynamique, où la transmission patrimoniale devient un outil au service de la transition écologique et de la justice sociale.

Sources :

1. Donation et succession : ce qui change en 2025
2. Succession et donation : de gros changements arrivent en 2025
3. Donation/succession : les changements possibles en 2025